

DJIBOUTI

Addendum au Plan Cadre des Nations Unies pour
l'Aide au Développement

Extension UNDAF 2022-2024



REPUBLIC OF DJIBOUTI



NATIONS UNIES
DJIBOUTI



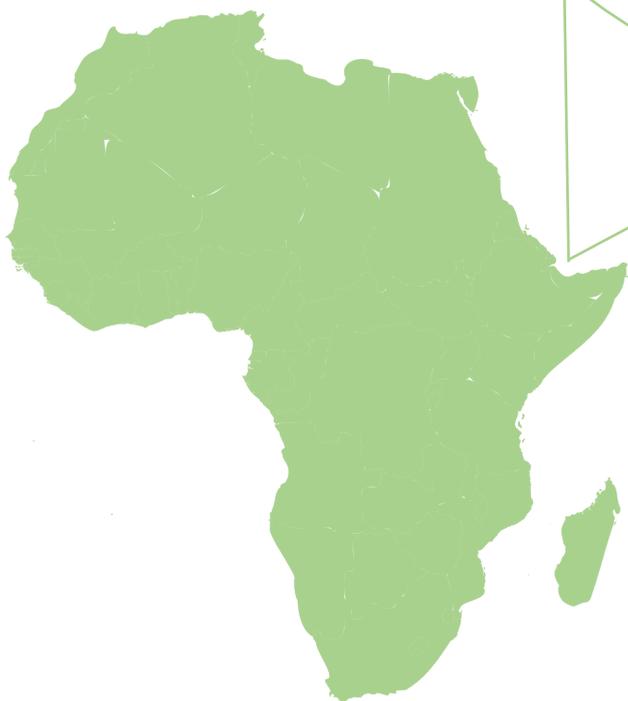


DJIBOUTI

Addendum au Plan Cadre des Nations Unies
pour l'Aide au Développement

Extension UNDAF 2022 - 2024





Dikhil

Ali Sabieh

Arta

DJIBOUTI

Tadjourah

Obock



CONTEXTE

Le Programme Cadre des Nations Unies pour le Développement Durable (PNUAD) 2018-2022 a Nations Unies en faveur de l'amélioration les conditions de vie de la population en général et des groupes les plus vulnérables en particulier en tant que détenteurs de droits.

Il est axé sur 4 domaines stratégiques : (i) Croissance économique, (ii) Réduction de la pauvreté / Services Sociaux, (iii) Gouvernance, (iv) Résilience / Développement régional.

Le démarrage de ce cadre a coïncidé avec le lancement du premier Plan National de Développement SCAPE (Stratégie de Croissance Accélérée de Promotion de l'Emploi) sous la Vision « 2035 » qui a pour objectif général de faire de Djibouti le Phare de la Mer Rouge, le Hub commercial et logistique de l'Afrique. Ainsi, les domaines stratégiques ont été alignés avec le SCAPE visant la croissance économique, le développement du capital humain, la gouvernance publique et les pôles de développement régionaux. Le SCAPE a été le plan des investissements en infrastructures qui ont permis d'atteindre une croissance économique forte sur la période 2015-2019 mais il n'a pas réduit significativement la pauvreté et les inégalités ni créé suffisamment d'emplois nécessaires pour réduire le chômage. La croissance a été portée essentiellement par les secteurs intensifs en capital et par la prédominance du secteur public. Afin d'assurer l'inclusion de tous les citoyens dans les fruits des

progrès socio-économiques, le nouveau Plan National de Développement sous la Vision 2035 met plus d'accents sur l'interconnexion entre les régions, sur les capacités institutionnelles et le rôle du secteur privé en tant que levier pour la diversification économique. Nommé Djibouti – Inclusion, Connectivité et Institution (ICI), le nouveau plan quinquennal fait une référence spécifique aux Objectifs de Développement Durable et aux indicateurs nationaux adoptés par Djibouti. Les priorités stratégiques ICI ont été déclinées en 11 programmes phares.

En février 2021, Djibouti a été pour la première fois qualifié pour sortir de la catégorie de pays moins développés : dans la revue trisannuelle du Comité des Politiques de Développement de l'UN DESA. La graduation définitive se fera en principe dans les 3 ans après confirmation du progrès dans deux revues consécutives, la prochaine revue étant prévue pour 2024 et ceci sera une reconnaissance internationale du progrès socio-économique de Djibouti. La qualification de « graduation » est accordée aux pays qui ont atteint au moins 2 des 3 critères : le niveau du PIB par habitant, de l'index du capital humain et de l'index de la vulnérabilité économique et environnementale¹.

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences socio-économiques importantes. Afin de pallier les effets directs les plus graves sur la population vulnérable, le gouvernement a lancé le Pacte National de Solidarité, avec des transferts aux ménages les plus touchés et des mesures d'appui

aux secteurs de santé et d'éducation. Avec l'appui des Nations Unies, le gouvernement a mené l'évaluation d'impact socio-économique et ajusté son Plan de Développement ICI aux conclusions de l'évaluation.

L'extension du Cadre de Coopération Djibouti - Nations Unies coïncide avec le démarrage du Plan Djibouti ICI et intègre les nouvelles orientations du Plan. Aussi, l'extension de ce cadre, sous forme d'addendum, a été harmonisée avec la durée du deuxième plan de développement national sous la Vision 2035, qui s'étend jusqu'à l'horizon 2024. Cet addendum prend également en compte les conclusions de l'évaluation d'impact socio-économique de la crise Covid-19 sur Djibouti, qui a mis en exergue les faiblesses du système de santé et la vulnérabilité du modèle économique, fortement dépendant des échanges commerciaux du pays voisin à travers le port de Djibouti.

En préparation de l'extension du Cadre de Coopération, l'équipe pays des Nations Unies a mené une analyse approfondie de la situation de développement sous le prisme du Développement Durable, qui examine l'état d'avancement de Djibouti vers les Objectifs de Développement Durable et identifie les catégories de personnes qui sont laissées pour compte. Elle suit un processus de large consultation auprès des partenaires gouvernementaux, la société civile, le monde académique, les centres de recherche, les

¹ <https://www.un.org/development/desa/dpad/least-developed-country-category/ldc-data-retrieval.html>

partenaires financiers et techniques, ainsi que le secteur privé.

L'analyse commune fait ressortir les avancées dans les indicateurs ODD, notamment dans le domaine des investissements dans l'infrastructure socio-économique, de l'accès à l'eau potable, de l'équité de genre, de la mortalité infantile et l'accès à l'éducation primaire. Djibouti, un des premiers pays à adopter le Compact Mondial pour les Réfugiés et le Pacte Mondial de la Migration, a été également salué pour sa politique d'inclusion et de solidarité envers les migrants et réfugiés. Les investissements majeurs en infrastructures portuaires, ferroviaires et routières modernes constituent un atout indéniable pour la croissance à Djibouti mais également pour le développement économique de toute la région Afrique. Les progrès importants des dernières années ne se sont pas encore suffisamment fait sentir au niveau des inégalités entre les régions ou persiste un taux de chômage aigu, un taux de mortalité maternelle élevé, un risque épidémiologique et un problème structurel d'insécurité alimentaire dû à la faiblesse de la production agricole. Sous l'effet des changements climatiques, la sécheresse et la rareté de l'eau menacent la vie agro-pastorale et poussent la population rurale vers la ville de Djibouti. Le pays dispose d'opportunités de développement encore inexploitées, notamment l'économie bleue, le digital, le tourisme et les énergies renouvelables.

Les progrès de Djibouti ont été catalysés par sa position d'îlot de stabilité enclavé dans une Corne de l'Afrique affectée par des conflits ces

dernières décennies et a capitalisé sur la forte croissance économique enregistrée dans le pays voisin, l'Éthiopie. Malheureusement, au cours de 2021, cet environnement est devenu moins favorable et l'effet des troubles politiques et sécuritaires dans la région ont mené à une diminution des activités portuaires et logistiques, qui auront son impact sur l'économie djiboutienne. Les perspectives pour la reprise restent bonnes, et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable est possible. Suite à un processus de large consultation, l'équipe pays des Nations Unies a identifié 6 défis transversaux pour le développement durable, qui sont étroitement interconnectés et interdépendants. Il s'agit de : (i) l'accès à l'éducation inclusive de qualité et son adéquation avec le marché de travail ; (ii) la création d'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes ; (iii) les changements climatiques et l'accroissement des risques sur la population agro-pastorale ; (iv) les inégalités territoriales, notamment dans le domaine socio-économique ; (v) la capacité institutionnelle pour assurer la transparence, la redevabilité, les mécanismes de contrôle et la protection des personnes vulnérables ; (vi) l'accès aux services de santé de qualité. Ces défis requièrent des approches intersectorielles et concertées, et se retrouvent dans le Plan National de Développement Djibouti ICI 2020-2024. Les populations défavorisées telles que les femmes et les jeunes seront privilégiées dans les interventions avec une attention particulière portée aux populations les plus vulnérables (personnes à besoins spécifiques, enfants, femmes et jeunes vivant en régions défavorisées).



LE PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT 2020-2024

Afin d'accélérer la mise en œuvre de la Vision 2035, notamment la répartition plus équitable des fruits du développement durable, le Plan National de Développement, Djibouti ICI, a été adopté en 2021 et couvre une période jusqu'à fin 2024. Il est basé sur trois axes :

INCLUSION

Cet axe vise une meilleure répartition des retombées de la croissance et un rôle accru du secteur privé comme levier de la diversification des échanges et des productions à travers :

- a) Inclusion économique ;
- b) Inclusion financière ;
- c) Inclusion sociale et conditions de vie.

CONNECTIVITE

Cet axe positionne Djibouti comme une plaque tournante de l'économie régionale et continentale à travers :

- a) Interconnexion entre les régions de l'intérieur et Djibouti-ville et l'aménagement harmonieux du Territoire ;
- b) Plateforme logistique et digitale pour un hub

commercial et logistique de l'Afrique ;

- c) Infrastructures modernes de connexion au reste du monde et
- d) Consolidation de l'Intégration Régionale, et de Conquête des Marchés.

INSTITUTION

Cet axe vise à renforcer les capacités institutionnelles grâce à une :

- a) Gouvernance administrative, économique et financière ;
- b) Gouvernance locale ;
- c) Gouvernance politique et judiciaire.

Le développement du capital humain, l'environnement, les changements climatiques,

les énergies renouvelables, les stratégies socio-économique de réponse au COVID-19 et autres pandémies et le numérique sont mentionnés comme axes transversaux. Le plan a intégré les réfugiés selon les engagements régionaux convenus entre les Etats de l'IGAD et le Cadre d'Action Globale pour les Réfugiés, ainsi que les migrants, et ce conformément au Pacte Global sur la Migration. La mise en œuvre du PND 'Djibouti ICI' va nécessiter la réalisation d'un volume d'investissements évalué à 2 483 milliards FDJ (14 milliards dollars) dont 51% du financement est acquis et 49% est à rechercher.

Djibouti ICI contribue à l'atteinte de la majorité des ODD et a été décliné en programmes et projets d'investissements.



Effets et produits du Cadre de Coopération liés au Plan National de Développement

Cet addendum a pris le Plan National de Développement Djibouti ICI comme base pour l'extension du Cadre de Coopération du système des Nations Unies et harmonise son cycle de programmation avec celui du Plan National. Les effets escomptés du Cadre de Coopération actuel contribueront directement au Plan Djibouti ICI, mais les actions concrètes ont été revues pour mieux répondre aux orientations du Plan National.

La composante « **inclusion** » correspond aux effets suivants du Cadre de Coopération :

- (i) *Les populations les plus vulnérables disposent d'un accès équitable aux opportunités d'emplois (sous-programme 1 « appui à la diversification » et sous-programme 7 « amélioration de l'employabilité » du Programme de Développement Inclusif)*
- (ii) *Djibouti dispose d'un système éducatif qui équipe les populations cibles avec les outils, compétences et connaissances techniques*

adaptés au marché du travail et au besoin de développement économique et social du pays en lien avec le nouvel agenda Education 2030 (sous-programme 7 du Programme de Développement Inclusif et sous-programmes 1 et 2 du Programme d'Amélioration des Conditions de Vie et d'inclusion sociale)

- (iii) *L'accès aux services sociaux de base des populations et en particulier des groupes les plus vulnérables y compris les personnes handicapées qui constituent un groupe vulnérable « invisible » est amélioré (sous-programmes 1 et 2 du Programme d'Amélioration des conditions de vie et d'inclusion sociale)*
- (iv) *Les populations les plus vulnérables accèdent à un système de protection sociale inclusive (sous-programmes 1 et 2 du Programme d'Amélioration des conditions de vie et d'inclusion sociale)*
- (v) *Les conditions de vie des populations les plus pauvres sont améliorées pour une meilleure gestion et protection des ressources naturelles et des écosystèmes (sous-programme 2 du Programme d'Amélioration des conditions de vie et d'inclusion sociale)*

La composante « **connectivité** » correspond aux effets suivants :

- (vi) *Les moyens de subsistance des communautés rurales et périurbaines*

pauvres sont améliorés pour renforcer leur résilience aux risques climatiques, aux chocs et à l'insécurité alimentaire (sous-programme 3 « développement économique régional et rural et couches défavorisées en zones urbaines » du Programme de l'interconnexion entre les régions de l'intérieur et Djibouti ville)

La composante : « **institution** » correspond à l'effet suivant :

- (vii) *Les institutions publiques en charge de la protection sont renforcées et développent des politiques de protection juridique et d'assistance en faveur des populations vulnérables (Programme d'Amélioration de la gouvernance judiciaire et politique)*
- (viii) *Les institutions et acteurs nationaux et locaux de la bonne gouvernance assurent la gestion efficace, efficiente et transparente des ressources publiques pour le développement inclusif et équitable (Programme d'amélioration de la gouvernance administrative, Programme de renforcement des capacités institutionnelles en matière de gouvernance locale et Programme d'amélioration de la gouvernance judiciaire et politique.*

Les matrices de résultats en annexe explicitent les actions prévues pour chaque effet, ainsi que les budgets disponibles et prévus, en appui au Plan National de Développement Djibouti ICI.



Suivi et Evaluation

Le système de suivi et d'évaluation des actions de ce Cadre de Coopération 2022-2024 permet un rapportage régulier et transparent des résultats du Système des Nations Unies aux partenaires. La matrice de résultats offre un cadre de mesure des progrès vers les réalisations stratégiques du Cadre de Coopération et du Plan Djibouti ICI, résultats dont l'atteinte dépend de la conjonction de contributions de nombreux partenaires. Le SNU s'engage à travers ses produits à contribuer à ces réalisations stratégiques.

Des **plans de travail conjoints** sont élaborés au début de chaque année. Les plans découlent de chaque résultat stratégique de la matrice de résultats du Cadre de Coopération. Les plans de travail conjoints préciseront pour chaque produit, les activités (intrants) qui seront mises en œuvre annuellement ou pluri-annuellement par les agences du Système des Nations Unies et les partenaires nationaux. Les plans spécifieront un certain nombre d'éléments de suivi tels que (i) les zones géographiques, (ii) les délais de mise en œuvre, (iii) les partenaires d'implémentation et (iv) les budgets et sources de financement. La redevabilité directe de l'action onusienne s'opère donc au niveau des produits et à travers les plans de travail.

Appuyé par le Bureau du Coordonnateur Résident et à l'aide de la **plateforme**

d'information UN Info, les Groupes de Résultats sous l'égide des agences lead sont responsables du suivi périodique de la mise en œuvre des produits contenus dans les plans de travail. Ainsi, les groupes de résultats collecteront de façon régulière et coordonnée les données (indicateurs) qui permettront de mesurer les progrès accomplis sur les plans de travail conjoints.

Les **Groupes de résultats mixtes** (Nations Unies et partenaires) se réuniront deux fois par an ; une première fois en début d'année pour revoir les progrès et établir leurs plans de travail conjoints et une deuxième fois au cours de la deuxième moitié de l'année pour examiner le niveau de mise en œuvre des plans de travaux conjoints à la lumière de l'évolution des indicateurs de progrès du pays et de l'analyse des risques, afin d'ajuster si nécessaire la contribution du Système des Nations Unies aux réalisations stratégiques. Les réalisations stratégiques, sur décision du Comité Exécutif, peuvent également être ajustées.

Les progrès accomplis par les Nations Unies sont présentés au moyen du **rapport annuel des résultats** soumis au Comité Exécutif. Le rapport annuel des résultats veillera à mettre en valeur le travail et la contribution des Nations Unies à l'atteinte des Objectifs du Plan de Développement Djibouti ICI et les ODD. Il sera préparé par le Bureau du Coordonnateur Résident en collaboration avec les Groupes de résultats et sera basé sur les résultats annuels atteints par les agences conformément aux

orientations du Groupe des Nations Unies pour le Développement Durable².

Sur la base du rapport annuel, le comité exécutif pourra décider de l'ajustement du Cadre de Coopération à travers une revue formelle et/ou à travers les résultats planifiés pour l'année suivante, sur la base de l'évolution de la conjoncture dans le pays et des recommandations de l'UNCT.

En prenant comme référence le rapport sur l'Analyse Commune de Pays, **une évaluation indépendante** du Cadre de Coopération couvrant la période de son démarrage en 2018 jusqu'en 2022, sera effectuée pour déterminer si les résultats escomptés ont été atteints, si d'autres résultats (non voulus) ont été observés et si une contribution utile, cohérente et durable a été apportée à moindre coût aux réalisations stratégiques du Cadre de Coopération et aux activités nationales de développement entreprises aux fins de la réalisation de l'Agenda 2030. Elle doit permettre à l'équipe de pays de déterminer si elle s'est conformée aux principes directeurs du Cadre de Coopération, aussi bien au niveau des activités que des résultats.

La pertinence et l'efficacité de la contribution du Système des Nations Unies aux réalisations stratégiques du Cadre de Coopération et aux axes du Plan National de Développement sera ainsi évaluée lors de l'avant-dernière année du cycle de Cadre de Coopération (2023). L'évaluation devra être conforme aux meilleures pratiques internationales en matière

² <https://unsdg.un.org/resources/un-country-results-report-guidelines-un-country-teams>

d'évaluation et aux normes et règles établies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, et prendre en compte les critères l'évaluation retenus dans le Pacte de financement, les plans d'action à l'échelle des Nations Unies et la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. Les activités d'évaluation, dont l'achat de services et la conception, doivent s'appuyer sur les capacités nationales et régionales d'évaluation et, dans la mesure du possible, les renforcer, en partenariat avec les organisations bénévoles œuvrant à la professionnalisation de l'activité d'évaluation.







Aperçu Financier

Depuis le lancement du PNUAD, le Système des Nations Unies à Djibouti a déjà mobilisé 224,3 millions USD pour la mise en œuvre du Cadre de Coopération. Cette mobilisation des ressources, déjà un an avant sa conclusion prévue, dépasse l'objectif global planifié de 164,7 millions USD planifié pour la durée totale du PNUAD initial (2018-2022).

Ceci s'explique notamment par l'appui à la Réponse nationale à la crise Covid 19 et les situations humanitaires liées aux conséquences du changement climatique.

Mobilisation Financière – PNUAD 2018-2021

PNUAD 2018-2022	MOBILISÉES 2018-2021
164,7 M	224,3

ANNÉE	MOBILISÉES
2018	55,4
2019	58,1
2020	51,9
2021	58,9

Le montant total de décaissements que le Système des Nations Unies prévoit pour la période 2022-2024 s'élève à 150,6 millions USD, avec un total de 374,9 millions USD depuis le démarrage du PNUAD en 2018.

Total des ressources du Cadre de Coopération 2018-2024

Ressources mobilisées 2018 – 2021	224,3 M
Ressources Requises 2022 – 2024	150,6 M
TOTAL	374,9 M

Ressources Financières requises et mobilisées pour l'Extension 2022-2024

	Domaine	Nécessaire	Mobilisé	Gap
INCLUSION	Emploi	12,5	5,6	6,9
	Education	7,8	3,2	4,6
	Santé et WASH	52,6	23,0	29,6
	Protection Sociale	8,6	4,8	3,7
	Ressources Naturelles & Ecosystèmes	11,0	4,8	6,2
CONNECTIVITE	Adaptation aux Risques Climatiques	42,1	18,3	23,8
INSTITUTIONS	Protection Groupes Vulnérables	9,3	4,5	4,8
	Bonne Gouvernance	6,7	4,6	2,1
	Total	150,6	68,8	81,8

MATRICES DES RESULTATS – EFFET 1

RESULTATS	INDICATEURS	AGENCES ONU	ESTIMATION BUDGETAIRE (USD)		
			2022 – 2024		
			Total	Disponible (Projeté)	Restant à mobiliser

Correspondance au Plan ICI « AXE 1 – INCLUSION »

OPPORTUNITES D'EMPLOI	Taux de chômage des femmes	FAO	7,000,000	1,800,000	5,200,000
	Base : 38,20%	PNUD	4,000,000	3,000,000	1,000,000
<i>Les populations les plus vulnérables disposent d'un accès équitable aux opportunités d'emplois.</i>	Cible : 33%	BIT	1,150,000	450,000	700,00
	Source : Annuaire Statistique 2021-INSTAD	UNHCR	300,000	300,000	0
	Taux de chômage des hommes	Total	12,450,000	5,550,000	6,900,000
	Base : 23,10%				
	Cible : 18%				
	Source : Annuaire Statistique 2021-INSTAD				
	Taux de chômage de la pop. rurale				
	Base : 24,30%				
	Cible : 19%				
	Source : Annuaire Statistique 2021-INSTAD				

ODDs concernés : 1, 5, 8, 10, 16, 17



RESULTATS ATTENDUS DE L'EFFET 1

- ✓ Les jeunes hommes et femmes ciblés ont acquis les compétences et moyens pour accéder à l'emploi.
- ✓ Les capacités des institutions et les mécanismes de mise en œuvre des politiques d'emploi sont renforcés, y inclus ceux relatifs à la réponse de l'impact COVID-19.

REFERENCE AUX POLITIQUES NATIONALES

- Politique Nationale de l'Emploi (PNE- 2014-2024)

MATRICES DES RESULTATS – EFFET 2

RESULTATS	INDICATEURS	AGENCES ONU	ESTIMATION BUDGETAIRE (UDS)		
			2022 – 2024		
			Total	Disponible (Projeté)	Restant à mobiliser
Correspondance au Plan ICI					
« AXE 1 – INCLUSION »					
EDUCATION, FORMATION ET EMPLOYABILITE	Taux brut scolarisation contre achèvement - filles (Primaire/Moyen)	UNICEF	6,819,830	2,239,830	4,580,000
	Base : P : 72,2% / M : 55,2 - 52%	UNOPS	10,000	10,000	0
	Cible : P : 86,6 - 74,4% / M : 65,1 - 60%	UNESCO	50,000	20,000	30,000
	Source : World Development Indicators (2020)	UNHCR	900,000	900,000	0
	Total		7,779,830	3,169,830	4,610,000
<i>Djibouti dispose d'un système éducatif qui équipe les populations cibles avec les outils, compétences et connaissances techniques adaptés au marché du travail et au besoin de développement économique et social du pays en lien avec le nouvel agenda Education 2030</i>	Taux brut scolarisation contre achèvement - garçons (Primaire/Moyen)				
	Base : P : 75,3 - 61,2% / M : 53,5 - 48%				
	Cible : P : 89,3-78,4% / M : 73,6-60%				
	Source : WDI (2020)				
	Taux brut scolarisation préscolaire - filles/garçons				
Base : 9,66% / 11,34%					
Cible : 18,20%					
Source : WDI (2020)					
% écoles ayant accès aux services de base en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (niveau primaire et moyen)					
Base : N/A					
Cible : 100 %					
Source : UNICEF					
Taux Alphabétisation Adultes – Femmes					
Base : 52,9 %					
Cible : 65%					
Source : Annuaire Statistique 2021-INSTAD					
Taux Alphabétisation Adultes – Hommes					
Base : 66,6%					
Cible : 70%					
Source : Annuaire Statistique 2021-INSTAD					

ODDs concernés : 1, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 16



RESULTATS ATTENDUS DE L'EFFET 2

- ✓ La réhabilitation des écoles prioritaires et des installations WASH.
- ✓ Les acteurs du système éducatifs reçoivent une formation de qualité.
- ✓ Les capacités institutionnelles et stratégies éducatives pour l'appui aux « out-of-school », la généralisation du préscolaire et la mobilisation communautaire sont renforcées.

REFERENCE AUX POLITIQUES NATIONALES

- Programme d'Action de l'Education (PAE)

MATRICES DES RESULTATS – EFFET 3

RESULTATS	INDICATEURS	AGENCES ONU	ESTIMATION BUDGETAIRE (USD) 2022 – 2024			
			Total	Disponible (Projeté)	Restant à mobiliser	
Correspondance au Plan ICI « AXE 1 – INCLUSION »						
SANTE, NUTRITION, EAU, HYGIENE, ASSAINISSEMENT	Taux Mortalité Maternelle (100K naissances vivantes)	UNICEF	9,927,750	3,487,350	6,440,400	
	Base : 383	PNUD	9,000,000	9,000,000	000,00	
	Cible : 70	OMS	12,127,500	2,143,800	9,983,700	
	Source : DHS, 2012	PAM	3,891,753	1,032,666	2,859,087	
	<i>L'accès aux services sociaux de base des populations et des groupes les plus vulnérables en particulier sont améliorés.</i>	Prévalence Retard de Croissance (-5 ans)	ONUSIDA	525,000	325,000	200,000
		Base : 20.9%	FNUAP	1,300,000	500,000	800,000
		Cible : TBD	UNHCR	1,000,000	1,000,000	000,00
		Source : SMART 2019	FIDA	TBC	TBC	TBC
		Taux Mortalité Néonatale (1000 naissances vivantes)	OIM	600,000	300,000	300,000
	Base : 58	UNOPS	14,200,000	5,200,000	9,000,000	
Cible : 23	Total	52,572,003	22,988,816	29,583,187		
Source : Annuaire Statistique 2021-INSTAD						
	Taux Transmission Mère-Enfant VIH					
Base : 10,98%						
Cible : 8,36%						
Source : : Ministère de la Santé, Spectrum version 6.06 (31 Mars 2021)						
	Prévalence VIH totale (% pop. 15 à 49 ans)					
Base : 1.1						
Cible : 0						
Source : : Ministère de la Santé, Spectrum version 6.06 (31 Mars 2021)						
	Incidence Tuberculose (1000 personnes/an)					
Base : 234						
Cible : 132						
Source : World Bank 2019						
	Incidence Paludisme (1000 personnes/an)					
Base : 35.21						
Cible : 15						
Source : World Bank 2018						

ODDs concernés : 2, 3, 5, 6, 10



RESULTATS ATTENDUS DE L'EFFET 3

- ✓ Les capacités nationales pour réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile et pour augmenter la vaccination sont renforcées.
- ✓ Les capacités des services publics et communautaires sont renforcées pour lutter contre la pandémie COVID-19 et pour assurer l'accès des populations clés au soin de prévention et de traitement pour le VIH, la tuberculose et les maladies à transmission vectorielle.
- ✓ Les capacités de planification, suivi, de surveillance et d'évaluation dans le secteur de la santé sont renforcées.
- ✓ L'accès des enfants et leurs familles aux installations d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement sûres et abordable est amélioré.

REFERENCE AUX POLITIQUES NATIONALES

- Programme National de Développement Sanitaire (PNDS – 2018-2022)
- Plan d'Action de Lutte contre le VIH SIDA 2018-2022

MATRICES DES RESULTATS – EFFET 4

RESULTATS	INDICATEURS	AGENCES ONU	ESTIMATION BUDGETAIRE (USD)		
			2022 – 2024		
			Total	Disponible (Projeté)	Restant à mobiliser

Correspondance au Plan ICI « AXE 1 – INCLUSION »

PROTECTION SOCIALE	Nombre de personnes ayant accès à la	PAM	7,439,725	4,446,630	2,993,095
	Protection sociale par le biais de la Caisse	UNICEF	1,111,610	365,370	746,240
	Nationale de Sécurité Sociale	Total	8,551,335	4,812,000	3,739,335
	Base : 80 000				
<i>Les populations les plus vulnérables accèdent à un système de protection sociale inclusive</i>	Cible : 98 000				
	Source : CNSS				

ODDs concernés : 1, 3, 8, 10



RESULTATS ATTENDUS DE L'EFFET 4

- ✓ Les capacités des institutions pour mettre en œuvre un système de protection sociale inclusive, qui prend en compte l'impact Covid-19, sont renforcées.
- ✓ Les ménages les plus vulnérables sont assistés grâce à l'opérationnalisation du système national de protection sociale inclusive.

REFERENCE AUX POLITIQUES NATIONALES

- Pacte National de Solidarité 2020
- Stratégie Nationale de Handicap (2021-2025)

MATRICES DES RESULTATS – EFFET 5

RESULTATS	INDICATEURS	AGENCES ONU	ESTIMATION BUDGETAIRE(USD)		
			2022 – 2024		
			Total	Disponible (Projeté)	Restant à mobiliser

Correspondance au Plan ICI « AXE 1 – INCLUSION »

DEVELOPPEMENT EQUITABLE DES REGIONS <i>Les conditions de vie des populations les plus pauvres sont améliorées pour une meilleure gestion et protection des ressources naturelles et des écosystèmes</i>	Pourcentage des aires protégées par rapport au territoire national	PNUD	6,000,000	4,000,000	2,000,000
	Base : 0 %	FAO	5,000,000	800,000	4,200,000
	Cible : 10 %	UNESCO	20,000	20,000	0
	Source : Ministère de l'Environnement	Total	11,020,000	4,820,000	6,200,000

ODDs concernés : 1, 4, 5, 8, 9, 10, 16, 17



RESULTATS ATTENDUS DE L'EFFET 5

- ✓ Capacités institutionnelles pour préserver la biodiversité marine et terrestre et pour lutter contre les effets des changements climatiques sont renforcées.
- ✓ Les capacités nationales de gestion durable des ressources halieutiques sont développées.

REFERENCE AUX POLITIQUES NATIONALES

- Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA)
- Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques (SNCC)

MATRICES DES RESULTATS – EFFET 6

RESULTATS	INDICATEURS	AGENCES ONU	ESTIMATION BUDGETAIRE (USD) 2022 – 2024		
			Total	Disponible (Projeté)	Restant à mobiliser

Correspondance au Plan ICI « AXE 2 – CONNECTIVITE »

RESILIENCE DES COMMUNAUTES	Index des stratégies d'adaptation des ménages ("coping strategies index")	PNUD	2,000,000	1,000,000	1,000,000
	<i>Les moyens de subsistance des communautés rurales et périurbaines pauvres sont améliorés pour renforcer leur résilience aux risques climatiques, aux chocs et à l'insécurité alimentaire</i>	PAM	27,479,642	9,730,802	17,748,840
	Base : N/A	FAO	6,000,000	1,100,000	4,900,000
	Cible : 15%	FIDA	TBC	TBC	TBC
	Source : WFP	OIM	500,000	300,000	200,000
	Population rurale dans les phases 3 et 4 selon l'IPC	PNUE	6,170,100	6,170,100	0
	Base : 4,5%	Total	42,149,742	18,300,902	23,848,840
	Cible : 3,5%				
	Source : IPC oct. 2020-Aout 2021				

ODDs concernés : 1, 2, 3, 10, 12, 13



RESULTATS ATTENDUS DE L'EFFET 6

- ✓ Les capacités des institutions et des communautés en termes de résilience aux chocs climatiques renforcées.
- ✓ Les capacités de mise en œuvre du plan national d'adaptation aux changements climatiques, du système d'alerte précoce et de la stratégie de gestion des risques et catastrophes sont renforcées.

REFERENCE AUX POLITIQUES NATIONALES

- Stratégie Nationale des Risques et des Catastrophes

MATRICES DES RESULTATS – EFFET 7

RESULTATS	INDICATEURS	AGENCES ONU	ESTIMATION BUDGETAIRE (USD)		
			2022 – 2024		
			Total	Disponible (Projeté)	Restant à mobiliser

Correspondance au Plan ICI « AXE 3 – INSTITUTIONS »

PROTECTION DES GROUPES VULNERABLES	Prévalence MGF Femmes (15-49 ans) Base : 70,7% Cible : 60 Source : EVFF 2019	UNHCR OIM UNICEF UNFPA Total	250,000 4,000,000 2,686,910 2,400,000 9,336,910	250,000 2,000,000 882,350 1,400,000 4,532,350	000,00 2,000,000 1,804,560 1,000,000 4,804,560
<i>Les institutions publiques en charge de la protection sont renforcées et développent des politiques de protection juridique et d'assistance en faveur des populations vulnérables</i>	Prévalence Violence Enfants (2-14 ans) Base : 38% Cible : 20% Source : UNICEF (2012)				
	Existence du décret d'application de la loi portant code de protection juridique des mineurs Base : Oui Cible : Oui Source : Présidence République de Djibouti				ODDs concernés : 3, 5, 10, 16, 17
	Existence du décret d'application de la loi portant sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants Base : Non Cible : Oui Source : N/A				  
	Existence du décret d'application de la loi portant statut des réfugiés Base : Oui Cible : Oui Source : Présidence République de Djibouti				 

RESULTATS ATTENDUS DE L'EFFET 7

- ✓ Les capacités des associations pour sensibiliser les communautés sur la lutte contre FGM, VGB et la promotion des comportements sains des jeunes sont renforcées.
- ✓ Capacités institutionnelles sont renforcées pour la protection des groupes vulnérables (prise en charge des cas VBG et de MGF, des enfants en détresse, appui aux réfugiés et aux migrants, police/gendarmerie/cadres formés dans les aspects liés à la traite).
- ✓ Capacités statistiques sont renforcées pour produire et analyser des données désagrégées afin de générer les évidences sur la situation des personnes vulnérables.

REFERENCE AUX POLITIQUES NATIONALES

- Stratégie Nationale Contre les MGF (2017-2021)

MATRICES DES RESULTATS – EFFET 8

RESULTATS	INDICATEURS	AGENCES ONU	ESTIMATION BUDGETAIRE (USD)		
			Total	Disponible (Projeté)	Restant à mobiliser

Correspondance au Plan ICI « AXE 3 – INSTITUTIONS »

BONNE GOUVERNANCE	Classement dans la catégorie "Participation et droits de l'homme" de l'indice Ibrahim Mo	PNUD	4,000,000	3,000,000	1,000,000
	Base : 48e / 54 Cible : 40e / 54 Source : IIAG Data Portal	UNICEF	570,830	89,910	480,920
<i>Les institutions et acteurs nationaux et locaux de la bonne gouvernance assurent la gestion efficace, efficiente et transparente des ressources publiques pour le développement inclusif et équitable</i>	Dispositif législatif et réglementaire relatif à la transparence et à la diffusion de l'information Base : N/A Cible : Existant Source : N/A	UNESCO	60,000	60,000	0
		UNFPA	2,100,000	1,500,000	600,000
		UNODC	0	0	0
		Total	6,730,830	4,649,910	2,080,920
	Nombre de régions disposant d'un Plan de Développement Régional et le Cadre de Performance pour sa mise en œuvre Base : 0 Cible : 5 Source : Projet ADIL (2021)				

ODDs concernés : 3, 8, 10, 16, 17



RESULTATS ATTENDUS DE L'EFFET 8

- ✓ Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour la planification et le suivi du développement local
- ✓ Les capacités institutionnelles de la gouvernance judiciaire et administrative ont été renforcées.
- ✓ Les capacités des institutions gouvernementales et de la société civile sont renforcées dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des cadres d'orientations sur les droits humains.

REFERENCE AUX POLITIQUES NATIONALES

- Plan d'Action National pour la Résolution 1325



NATIONS UNIES
DJIBOUTI

BUREAU DU COORDINATEUR RESIDENT
DU SYSTEMES DES NATIONS UNIES A DJIBOUTI



8EME ETAGE, TOUR MEZZ, ROUTE DE VENISE, DJIBOUTI



(253) 21 35 3371 / 3372 / 4354



(253) 21 35 05 87



DJIBOUTI.UN.ORG

